

## Admission d'étudiants internationaux



**Dossier de candidature à l'Institut national du patrimoine**

**Formation d'application de 6 mois**

**Nom :**

**Prénom :**

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

### Qui peut faire acte de candidature ?

L'accueil d'étudiants internationaux est mis en place pour les personnes désireuses de se préparer à gérer une collection et un établissement patrimonial, à manager une équipe, à exercer des responsabilités de service ou de projet, de comprendre en profondeur le fonctionnement du monde du patrimoine en France pour pouvoir ensuite travailler en collaboration avec des conservateurs français.

Les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne, de la Norvège, de l'Islande, de la Suisse et du Liechtenstein, titulaires d'un niveau licence, peuvent aussi participer au concours de recrutement des conservateurs donnant accès après formation à l'Inp au corps d'Etat des conservateurs ou au cadre d'emploi des conservateurs territoriaux du patrimoine.

Les conditions requises sont les suivantes :

- Posséder un **très bon niveau universitaire**, comparable à celui des candidats au concours de conservateur du patrimoine en France.
- **Pouvoir suivre sans difficultés des cours, des conférences ou des réunions en langue française** (niveau B2 minimum à justifier).
- **Justifier de ressources financières suffisantes pour le financement des frais de séjour** (frais d'hébergement, de transport...).

### Quelle formation ?

La formation dispensée comprend des enseignements, suivis généralement les deux premiers mois, suivis de périodes de stages.

En janvier et février, les étudiants suivent des enseignements théoriques en déontologie, droit du patrimoine, gestion publique et management. Ils participent également à un séminaire sur les politiques culturelles, qui se déroule sur quatre jours, en région. À partir du mois de mars, les étudiants partent en stage dans des services ou des établissements patrimoniaux de leur spécialité. En fonction de leur parcours et de leur projet professionnel, ils sont également invités à suivre d'autres enseignements, et notamment les modules de spécialité, qui débutent au mois d'avril.

Le contenu et la durée des enseignements et des stages sont élaborés par la direction des études en concertation avec l'étudiant, en fonction de son parcours antérieur et de son projet professionnel après lecture de son dossier de candidature.

### Où et quand déposer son dossier de candidature ?

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au directeur de l'Inp à l'adresse suivante, jusqu'au **31 mai de l'année en cours, pour une formation débutant en janvier de l'année suivante** :

M. Charles Personnaz, Directeur - Institut national du patrimoine - 2 rue Vivienne - 75002 Paris

Ou par email : [international@inp.fr](mailto:international@inp.fr)

Une commission statuera au mois de juillet sur l'admission des candidats dans la limite des places disponibles.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE CANDIDAT

(FORMULAIRE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Situation de famille :      marié(e)       célibataire       autre

Nombre d'enfants :

Adresse actuelle :

Adresse éventuelle en France :

Téléphone (où il serait possible de vous joindre facilement) :

Adresse électronique (e-mail) :



## CURSUS SUIVI / NIVEAU DE FORMATION

#### A/ Études suivies (domaines, niveau atteint, etc.)

Joindre un cv. Donner des explications détaillées permettant de comparer avec les programmes français.  
Joindre si possible les pièces justificatives.

## B/ Recherche et travaux effectués ou en cours

### Titre des recherches et travaux :

Date :

## CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

<b>Langue maternelle :</b>		
<b>Langues pratiquées</b> : indiquez le niveau (excellent, très bon, bon, moyen, passable) à l'oral et à l'écrit	ORAL	ECRIT
- français* :		
- autres langues :		
-		
-		
-		

\* Décrire précisément la nature, la durée et le niveau des études en langue française (joindre tout diplôme ou attestation confirmant la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit) :

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES DANS LE DOMAINÉ DU PATRIMOINE

- **Donner une liste en précisant les organismes, la nature des fonctions exercées, et les dates**

## PROJET PROFESSIONNEL POST-FORMATION À L'INP

Préciser notamment les points suivants :

- Présentez-nous votre projet professionnel ou votre projet d'évolution professionnelle au terme de la formation / du stage à l'INP :**

### **- Détaillez votre projet :**

- Quelles opportunités en termes de mobilité et de relations internationales envisagez-vous ?

*Compléter éventuellement sur feuille libre.*

À quel domaine rattacheriez-vous votre expérience professionnelle ? (Cochez la case)

archives

---

musées

---

archéologie

---

inventaire / monuments historiques

---

patrimoine scientifique, technique et naturel

---

## FRAIS DE FORMATION, DE SÉJOUR, DE TRANSPORT

**L'Inp** prend en charge les frais de formation (frais de scolarité, accompagnement individualisé, enseignements, frais de déplacement lors des visites extérieures etc.) et le **candidat s'engage à l'assiduité et à la ponctualité**.

Les étudiants doivent prendre en charge le titre de transport international, les démarches administratives (visa...), le séjour en France (hébergement, nourriture, transport local), la couverture sociale (maladie, responsabilité civile et rapatriement).

**Présentez de façon détaillée les moyens matériels** dont vous pourrez disposer pour votre séjour en France, pendant la formation (bourse du pays d'origine, du poste diplomatique, autre financement...) :

Vous n'avez pas de financement possible

## LOGEMENT

**L'Institut national du patrimoine ne peut assurer l'hébergement des stagiaires internationaux pendant leur formation.**

**J'atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus et je garantis l'exactitude des informations que j'ai fournies.**

Signature du candidat :

### Organisation générale de la formation

#### Les enseignements

Les enseignements sont fondés en grande partie sur des études de cas et des rencontres avec les professionnels du patrimoine.

Les modules de tronc commun dispensés en enseignement apportent les connaissances générales indispensables à l'exercice du métier de conservateur, tant dans sa dimension administrative que réglementaire et managériale.

Les modules de spécialité délivrent quant à eux les connaissances et les méthodes propres à chacune des spécialités : archéologie, archives, monuments historiques – inventaire, musée, patrimoine scientifique, technique et naturel.

Des séminaires thématiques et d'approfondissement ainsi que des chantiers école peuvent venir compléter les aspects abordés dans les modules d'enseignement.

La scolarité mobilise des intervenants issus des services patrimoniaux et administratifs de l'Etat, des collectivités locales, ainsi que des universitaires et des professionnels du secteur privé.

Pendant les périodes d'enseignements, une journée hebdomadaire est dédiée à la poursuite de travaux scientifiques et de recherche. Un suivi de l'avancement de ces travaux est fait avec la direction des études.

#### Les modules d'enseignement de tronc commun

Janvier -février : Déontologie ; Droit du patrimoine ; Gestion des ressources humaines et management ;

Mars – Juin : Conservation-Restauration ; Publics et patrimoine ; Construction de bâtiments culturels et aménagement d'édifices patrimoniaux ;

#### Les modules de spécialité patrimoniale

Archéologie ; Archives ; Monuments historiques – Inventaire ; Musées ; Patrimoine scientifique, technique et naturel

#### Les stages

La formation est complétée pour les élèves internationaux par au moins deux stages qui les placent en situation d'observation, mais aussi en situation professionnelle, de façon à leur permettre de remplir des missions de conception et de gestion de projets.

Ces stages sont généralement d'une durée de 4 à 6 semaines.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site internet de l'Inp:

<https://www.inp.fr/formation-initiale/choisir-sa-formation/formation-conservateurs>